

epsens

RAPPORT ANNUEL 2023

EPSENS ACTIONS MONDE

Version provisoire en attente de l'approbation du Conseil de Surveillance du 17 septembre 2024.







SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 29/12/2023	5
Objectifs et politique d'investissement	6
GESTION FINANCIERE.....	7
Évolution de la valeur liquidative	8
Performances du fonds	8
Analyse du risque	8
Allocation d'actifs.....	9
Répartition par support actions en %	9
Principaux mouvements du fonds	10
Conjoncture économique	11
Le Mot du gérant.....	18
Autres informations	22
Pourcentage OPC interne.....	26
Actif moyen	26
Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice	26
ETATS FINANCIERS.....	27



Synthèse du fonds au 29/12/2023

DATE D'AGREMENT AMF : 30/01/2007

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCPE

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Actions internationales

N°AMF : FCE20070020

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
ARCADE FINANCE

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 4

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille :** 121,58 M€

> **Actif net de la part A :** 118,51 M€
Valeur liquidative de la part A : 53,837 €
+ haut sur 12 mois : 53,918 €
+ bas sur 12 mois : 46,059 €

> **Actif net de la part B :** 3,07 M€
Valeur liquidative de la part B : 42,976 €
+ haut sur 12 mois : 43,038 €
+ bas sur 12 mois : 36,723 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 Paris
www.sienna-gestion.com



Objectifs et politique d'investissement

TYPE : EPSENS ACTIONS MONDE est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français relevant de l'article L. 214-164 du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un FCPE. Ce FCPE a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 30/01/2007

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée indéterminée. Le Conseil de surveillance ou la société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à leur initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds est nourricier du Fonds maître ' SIENNA ACTIONS MONDE ' : il a vocation à être investi en totalité et en permanence dans le Fonds maître. A ce titre, il relève de la même classification AMF ' Actions internationales ' l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du Fonds nourricier sont ceux de son Fonds maître.

Caractéristiques essentielles du Fonds maître : Les caractéristiques essentielles du Fonds nourricier sont identiques à celle du Fonds maître.

L'objectif du Fonds est de rechercher une optimisation de la performance au travers d'un portefeuille composé pour l'essentiel de parts et/ou d'actions d'OPC actions internationales (durée minimale de placement recommandée : 5 ans au moins). Il vise à surperformer son indicateur de référence : MSCI World Index en Euro (dividendes nets réinvestis).

Stratégie d'investissement : La stratégie est basée sur l'investissement discrétionnaire en titres en direct et/ou parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement de droit étranger. Les OPC sélectionnés seront des OPC actions internationales. Le Fonds est principalement un assemblage d'OPC et de trackers. Les OPC et trackers sont sélectionnés après analyse de la qualité et de la performance de leur gestion et de la solidité de la structure qui les gère. La stratégie d'investissement repose sur les anticipations des gérants concernant les performances relatives des marchés sur un plan géographique et sectoriel. La construction du portefeuille vise à refléter les préférences géographiques et sectorielles. L'allocation entre les différentes zones géographiques (y compris marchés émergents) et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant. Le Fonds a vocation à être exposé à hauteur de 80 % minimum de son actif net en actions internationales. L'exposition au risque action pourra varier entre 80% et 110% de l'actif net par le biais d'OPC et d'instruments dérivés. Le processus d'investissement consiste à sélectionner des OPC au regard des profils de gestion complémentaires, des objectifs de gestion et des performances comparées aux risques pris. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 20% maximum de son actif net sur des OPC monétaires et / ou obligataires afin de légèrement désensibiliser son actif à l'évolution des marchés actions internationales en cas d'anticipation défavorable des marchés et de rémunérer les souscriptions/rachats en attente d'investissement. Le Fonds pourra intervenir jusqu'à 30% de son actif net sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés de la zone euro et sur les marchés de gré à gré. Le recours à l'effet de levier est possible dans la limite de 10% de l'actif net. Le Fonds nourricier ' EPSENS ACTIONS MONDE ' n'intervient pas sur les marchés à terme.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Ce produit est destiné aux bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite ayant un objectif d'investissement à long terme, (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne – sauf cas de déblocage anticipé prévu par le code du travail. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le règlement du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

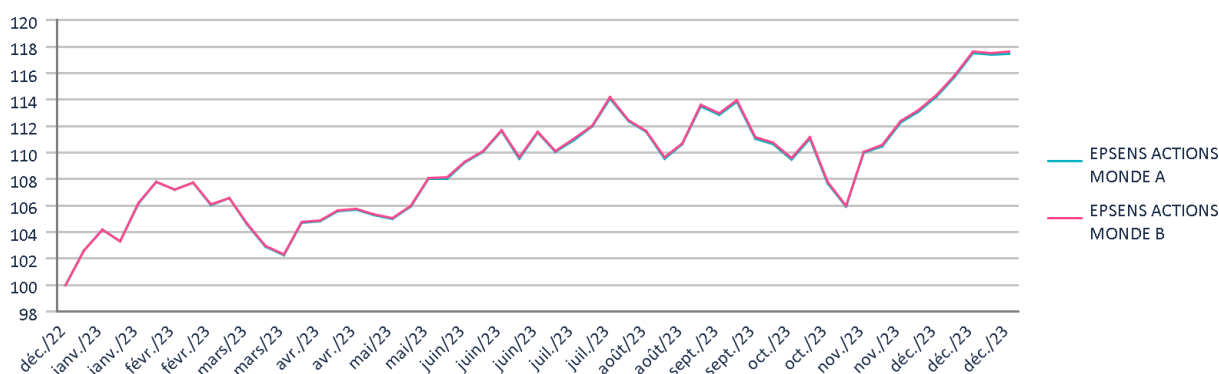
PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement (cf article 12 du règlement du fonds). Les opérations de rachat d'avoirs disponibles ou d'arbitrage saisies sur internet/smartphone au plus-tard à J-1 23h59, ou toutes les autres opérations reçues complètes et conformes chez EPSENS au plus tard à J-1 10h, seront exécutées et enregistrées en compte sur la base de la valeur liquidative J.Si votre teneur de compte n'est pas EPSENS, nous vous invitons à vous rapprocher de celui-ci pour connaître ses modalités réception-transmission des demandes.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet du teneur de compte et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet du teneur de compte des parts du fonds.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EPESENS ACTIONS MONDE A	17,48	31,18	51,68	113,22
EPESENS ACTIONS MONDE B	17,62	31,86	53,11	116,23
Indice de référence	19,60	36,72	89,02	184,70

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EPESENS ACTIONS MONDE A	17,48	9,47	8,69	7,87
EPESENS ACTIONS MONDE B	17,62	9,66	8,89	8,02
Indice de référence	19,60	10,99	13,58	11,03

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
EPESENS ACTIONS MONDE A	17,48	-12,32	27,36	-5,68	22,59	-8,04
EPESENS ACTIONS MONDE B	17,62	-12,15	27,61	-5,48	22,84	-7,85
Indice de référence	19,60	-12,78	31,07	6,33	30,02	-4,11

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

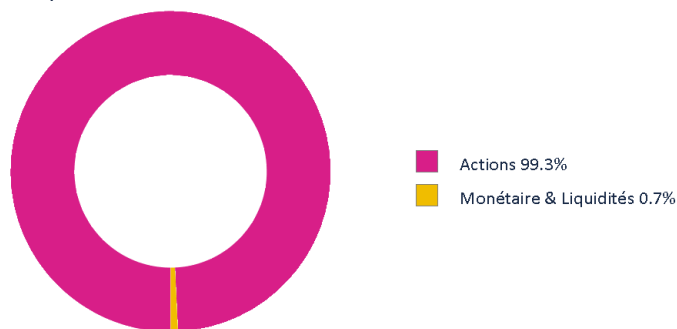
Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

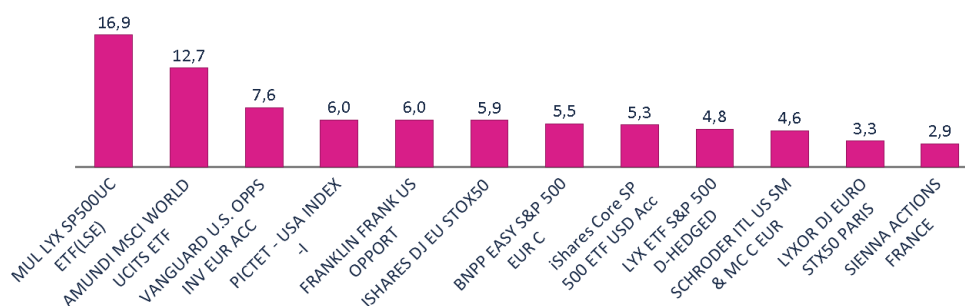
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	8,72	11,64	12,82
Indice de référence (en %)	11,20	14,45	17,80
Tracking error (en %)	8,13	11,57	16,13
Ratio de Sharpe	1,65	0,74	0,65
Ratio d'information	-0,26	-0,13	-0,30

Allocation d'actifs

Les données affichées dans les répartitions suivantes sont les données du fonds maître SIENNA ACTIONS MONDE.



Répartition par support actions en %





Principaux mouvements du fonds

Achats

Ventes

SIENNA ACTIONS MONDE-C EUR FR0010408211 OPCVM 18 681 761
A

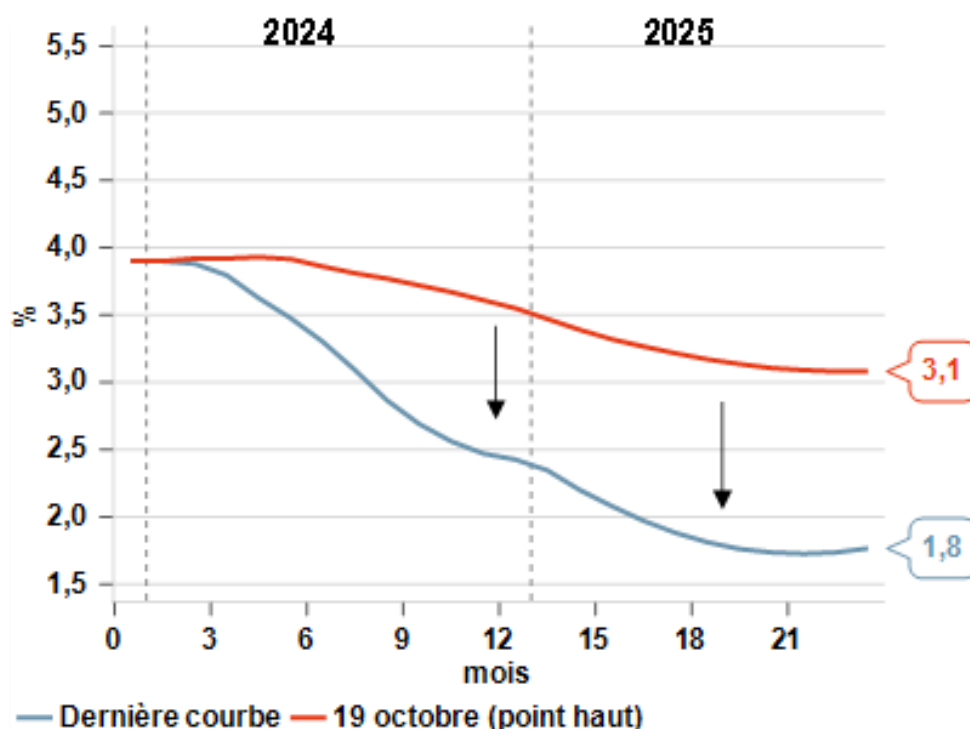
SIENNA ACTIONS MONDE-C EUR FR0010408211 OPCVM 8 119 576
A

Conjoncture économique

En dépit d'un contexte géopolitique toujours tendu, l'année 2023 a surtout été marquée par l'incertitude autour de l'évolution de la politique monétaire des banques centrales, entraînant des mouvements parfois violents dans un sens puis dans l'autre au gré des prises de parole de banquiers centraux et de l'orientation des statistiques économiques.

Ce n'est qu'en fin d'année que ces dernières ont confirmé que la tendance désinflationniste mondiale était bien engagée, allégeant ainsi la pression sur les banques centrales et permettant aux investisseurs de reprendre confiance dans la capacité de celles-ci à arrêter définitivement leur resserrement monétaire et envisager des baisses de taux directeurs en 2024.

Zone euro : anticipation par les investisseurs de l'évolution des taux directeurs



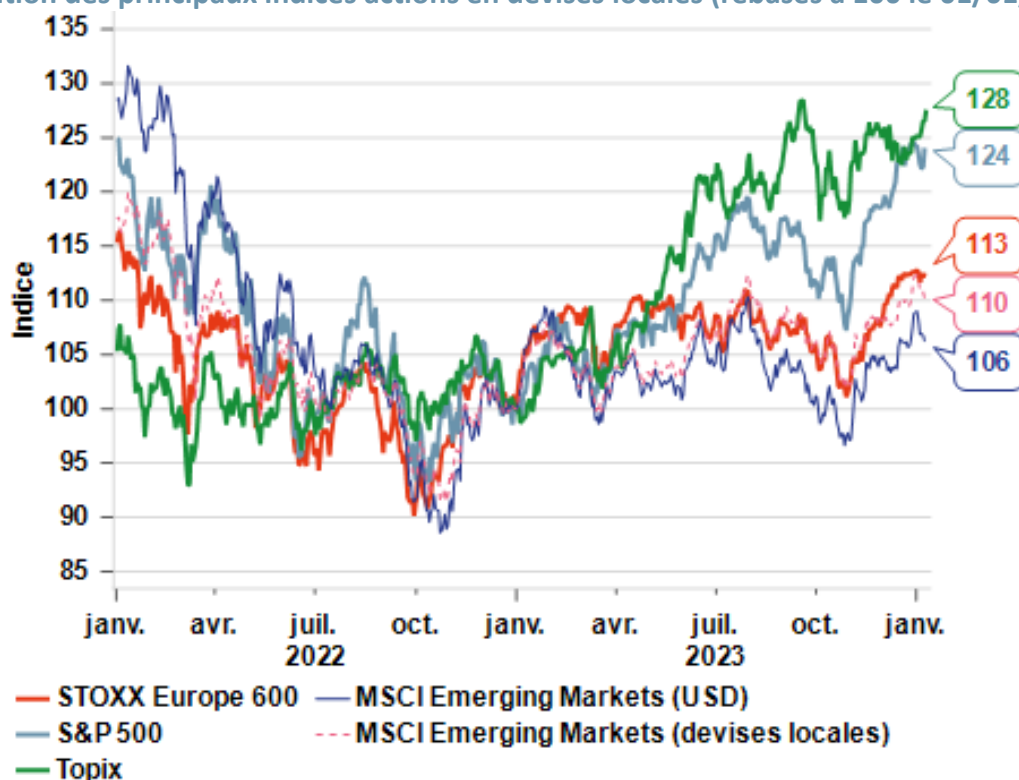
Sources : CIC Market Solutions

Alors que les taux souverains mondiaux avaient atteint des points particulièrement hauts, ce regain d'optimisme s'est traduit à partir de fin octobre par une chute très rapide de ceux-ci (près de -100 pb pour finir l'année autour de 3,90% pour le taux à 10 ans américain et 2,0% pour l'équivalent allemand). Cette confiance s'est transmise aux indices actions leur permettant d'enregistrer de solides performances sur l'année civile et pour certains de battre des records historiques.

Au 31 décembre 2023, le S&P 500 a ainsi progressé de 24%, surperformant nettement les indices européens (+16% pour le Stoxx 600 et le CAC 40). L'Europe a notamment été ralenti par les difficultés de l'industrie allemande dues au ralentissement de la demande mondiale et à la crise énergétique, du durcissement des conditions financières de la BCE et de la baisse des dépenses publiques. Du côté américain, la politique de soutien budgétaire et l'utilisation par les ménages de l'épargne disponible a permis une plus grande résilience. En revanche, 2023 a aussi été marquée par de grandes difficultés en Chine : crise du secteur immobilier, consommation atone, inflation proche de zéro, avec comme conséquence de lourdes pertes pour les marchés d'actions locaux (Hang Seng -15%) qui contrastent avec le reste de leurs pairs internationaux.

Enfin, l'euro s'est globalement apprécié face au dollar (terminant à près de +4% à 1 € = 1,10 \$) principalement en raison du repli du billet vert causé par la prise en considération de la fin du resserrement monétaire de la Fed par les investisseurs.

Evolution des principaux indices actions en devises locales (rebasés à 100 le 01/01/2023)

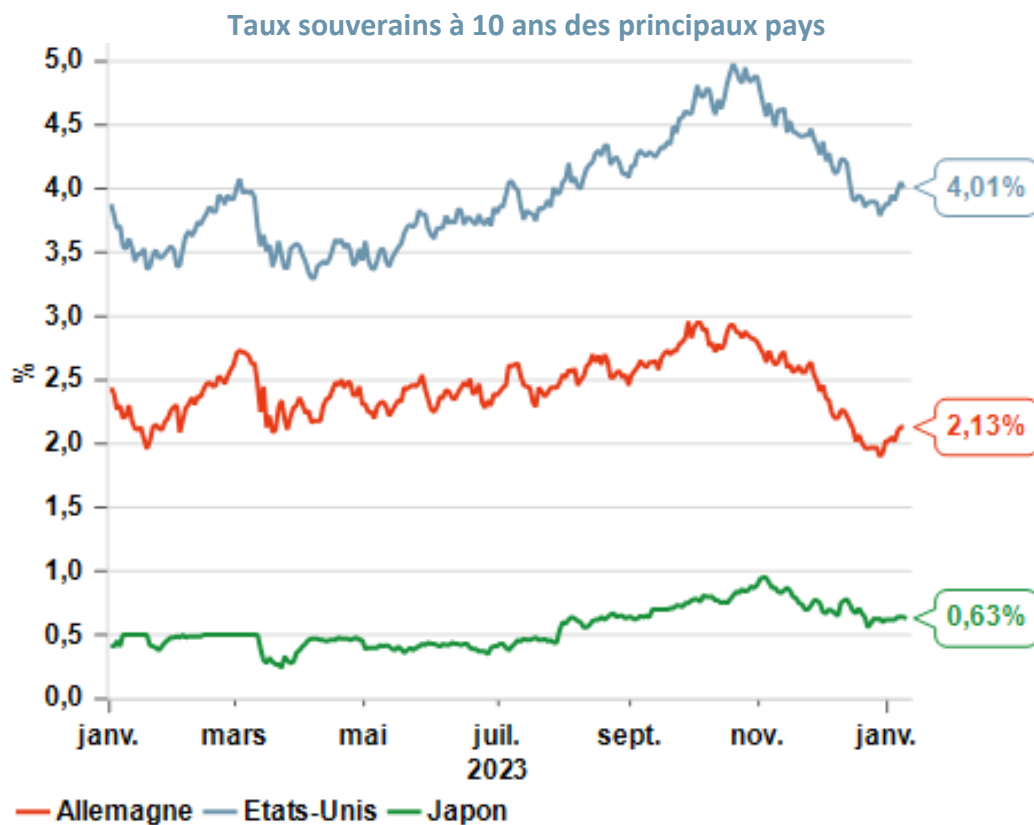


Sources : CIC Market Solutions

En **Zone Euro**, sur la première partie de l'année, la persistance des pressions inflationnistes a inquiété les investisseurs financiers et la BCE. Ceci s'est surtout reflété dans l'évolution de l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) et dans les hausses de salaires, contraignant la BCE à poursuivre le relèvement de ses taux directeurs. Le ralentissement de l'inflation s'est toutefois accéléré sur la deuxième partie de l'année (l'inflation totale passant de +8,6% en janvier en glissement annuel à +2,4% en novembre et la sous-jacente de +5,3% à +3,6%), notamment grâce à des effets de base favorable, la diffusion des conditions financières restrictives et le ralentissement de l'activité. La zone euro a en effet connu une croissance particulièrement faible cette année (-0,1% en rythme séquentiel au T3-2023 ; +0,1% au T2 et au T1), bien que les indicateurs économiques mieux orientés en fin d'année à l'instar des PMI laissent espérer que le creux conjoncturel est en train d'être dépassé.

Dans ce contexte, la BCE a pu laisser inchangés ses taux directeurs depuis sa réunion d'octobre (après 10 hausses consécutives, pour 450 points de base, jusqu'à 4% pour le taux de rémunération des dépôts) tout en accélérant la baisse de la taille de son bilan, via le non-réinvestissement des titres acquis dans la cadre du programme d'achat d'actifs historique (APP) et le remboursement des opérations de prêts à long terme des banques (TLTRO).

Ainsi, les taux souverains européens ont connu une année 2023 en deux temps : après une hausse significative lors de la phase de resserrement monétaire, ils ont finalement pu amorcer leur rechute à l'automne suite à la pause de la BCE, un mouvement entretenu par les attentes des investisseurs financiers concernant l'assouplissement monétaire à venir en 2024.



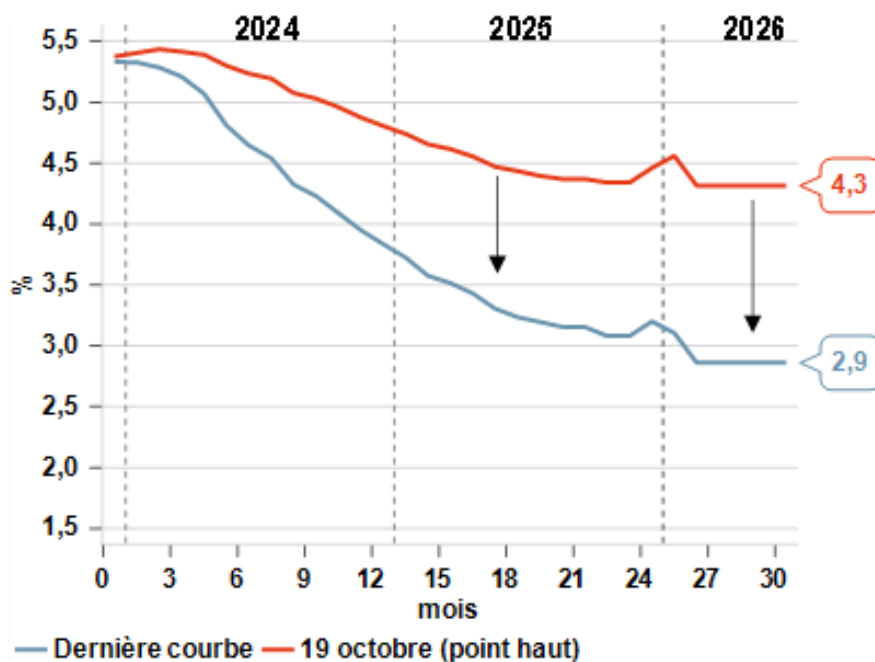
Sources : CIC Market Solutions

À l'échelle européenne, les États membres ont finalement réussi à s'accorder sur une réforme des règles budgétaires, qui, si elle maintient le seuil de déficit public à 3% du PIB et 60% de dette publique, octroie davantage de flexibilité aux États (en particulier grâce à l'introduction d'une période d'ajustement) pour réduire leur endettement total et en permettant de procéder à des investissements dans des secteurs clés que sont notamment la transition écologique, la défense ou le numérique. Enfin, l'année a été ponctuée par des événements politiques tels que l'arrivée en tête aux élections législatives des Pays-Bas du parti d'extrême-droite eurosceptique et en Espagne par le maintien du socialiste P. Sanchez au poste de Premier ministre. Ces éléments n'ont toutefois pas eu d'impact significatif sur les *spreads* de taux entre les pays cœur et les pays périphériques de la zone euro, lesquels se sont resserrés en tendance.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la **France**, la désinflation s'est poursuivie en 2023 (+3,7% sur un an en décembre en glissement annuel contre +6% en janvier) à l'image du reste de la zone euro, mais le resserrement monétaire et le contexte inflationniste ont eu des effets particulièrement délétères sur l'activité. La croissance économique s'est en effet contractée au 3^{ème} trimestre (-0,1% en rythme séquentiel par rapport au trimestre précédent) et les signes d'affaiblissement de la conjoncture française se sont multipliés en fin d'année (indices d'activité PMI toujours en territoire de contraction). Au début de l'année, l'agence de notation Fitch a dégradé la notation souveraine de la France de AA à AA- (la perspective passant de négative à stable) en raison de réserves relatives à la trajectoire des finances publiques et au contexte social qui a suivi la promulgation de la réforme des retraites. Enfin, le gouvernement a présenté son projet de loi de finances pour 2024, lequel prévoit un déficit à 4,4% du PIB en 2024 (vs 4,9% estimé en 2023), qui nécessitera l'émission de 285 MM€ de dette à moyen et long terme.

Aux **Etats-Unis**, la persistance de l'inflation, notamment dans les services et le logement a également poussé la banque centrale américaine à continuer de relever les taux directeurs jusqu'en juillet, portant la bande de fluctuation à 5-5,25%.

Etats-Unis : anticipation par les investisseurs de l'évolution des taux directeurs



Sources : CIC Market Solutions

La désinflation a pris de l'ampleur plus rapidement qu'en zone euro, l'indicateur PCE passant de +5,5% en janvier à +2,6% en novembre, permettant à la Fed de laisser ses taux inchangés depuis la réunion de septembre. En parallèle, la croissance américaine n'a cessé de surprendre par sa résilience (rebond du PIB à +4,9% en rythme séquentiel au T3), en particulier dans les services portés par la demande des ménages. Le marché de l'emploi a également été un facteur de soutien, en ne se normalisant que très graduellement (augmentation de l'offre de main d'œuvre mais créations d'emploi toujours supérieures à la normale, faible taux de chômage), ce qui n'a permis qu'un ralentissement seulement progressif des salaires (toujours proches de 4% en rythme annuel en fin d'année). Tout comme en Europe, les taux souverains américains ont connu une forte appréciation jusqu'à l'automne, en particulier pour les échéances de long terme (taux à 10 ans passant le seuil de 5% en octobre dernier) avant d'amorcer un repli généralisé et rapide depuis mi-octobre sur fond d'anticipations par les investisseurs financiers de nombreuses baisses de taux directeurs rapides par la Fed l'année prochaine grâce au ralentissement de l'inflation. Au-delà de pressurer le dollar à la baisse face aux principales devises, ceci a aussi largement contribué à la surperformance marquée des entreprises technologiques américaines, plus sensibles à la dynamique des taux, bien aidées aussi par l'engouement autour de la thématique « Intelligence Artificielle » qui s'est imposée comme un axe d'investissement fort en 2023. Soulignons que le mouvement de hausse des taux souverains au premier semestre a également été alimenté par les faillites des banques régionales et les craintes de défaut sur la dette souveraine dans un contexte de divergences fortes au sein du Congrès. Un accord sur le relèvement du plafond de la dette et des coupes budgétaires ont finalement été actés, permettant la reprise des émissions de dette sur le marché depuis juin, sans pour autant empêcher la dégradation par l'agence de notation Fitch de la notation souveraine américaine (« AAA » à « AA+ »). Les risques budgétaires sont d'ailleurs restés élevés au second semestre (aucun budget adopté à l'approche de la date de clôture de l'exercice fiscal 2023), nécessitant l'adoption d'un budget provisoire jusqu'à fin janvier 2024 afin d'éviter un *shutdown* (fermeture des services non essentiels de l'État).



En **Chine**, la reprise post réouverture de l'économie a largement déçu par son ampleur, se reflétant dans la faiblesse conjuguée de l'inflation (passée en territoire négatif) et de la consommation. Les fragilités structurelles ont continué de peser, à l'instar de la crise du secteur de l'immobilier et du niveau très élevé d'endettement public et privé, contraignant les autorités à maintenir leur soutien budgétaire et monétaire afin de s'assurer d'atteindre leur objectif de croissance de 5%. En outre, si les tensions géopolitiques avec les Etats-Unis se sont amplifiées sur la première partie de l'année (guerre en Ukraine et soupçons d'espionnage), la rencontre en novembre entre les dirigeants Xi Jinping et Joe Biden pour la première fois depuis un an a marqué une relative stabilisation de la relation entre les deux géants. S'agissant des autres **pays émergents**, le reflux de l'inflation, notamment sous-jacente, a permis à certaines banques centrales d'entamer la baisse des taux directeurs dès 2023, à l'instar de la banque centrale du **Brésil**.

L'année a encore été très volatile sur les marchés des **matières premières**, en particulier pour les cours du pétrole qui ont temporairement atteint des points hauts à près de 100 \$/b cet été suite à l'entrée en vigueur de coupes de production volontaires de l'Arabie saoudite mais aussi grâce à la résilience de la demande américaine et des importations chinoises. Le Brent n'est toutefois pas parvenu à se maintenir autour de ces niveaux et a rechuté vers 78 \$/baril, pénalisé par la perte de crédibilité de l'OPEP+ du fait des dissensions entre les membres quant à une réduction additionnelle de la production. De leur côté, les cours du gaz se sont repliés (à 35 €/MWh en fin d'année) profitant de la poursuite de la baisse de la consommation grâce à des températures anormalement élevées lors de la saison hivernale et d'un approvisionnement encore abondant en Gaz Naturel Liquéfié. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, notamment en Ukraine, et les risques climatiques ont alimenté la volatilité de certaines denrées alimentaires, mais l'indice FAO des matières premières a ralenti globalement en 2023. Ces mêmes tensions, et plus particulièrement la guerre entre Israël et le Hamas, ont amené en fin d'année les rebelles Houthis à attaquer des navires commerciaux en Mer Rouge, forçant les transporteurs à contourner l'Afrique, ce qui augmente sensiblement les coûts dans le **fret maritime**.

Enfin, l'**Or** a poursuivi sa hausse entamée en 2022 et s'échangeait à 2075 \$/once (+8%) en fin d'année, s'imposant ainsi comme une valeur refuge face aux bouleversements géopolitiques mais profitant aussi de l'accroissement significatif des achats de banques centrales dans leur volonté de réduire leur détention de dollars.

Les Marchés Actions

Aux inquiétudes de 2022 ont succédé les espoirs de 2023. Le ralentissement de l'inflation, la bonne tenue de la croissance économique, la solidité des résultats des entreprises et les espoirs de baisse des taux expliquent l'optimisme qui a soufflé cette année. Le MSCI EMU Net Return affiche une progression de 18,78% sur l'ensemble de l'exercice. Ni les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, ni les tensions latentes entre les US et la Chine, ni les faillites bancaires (SVB aux Etats-Unis, Crédit Suisse en Europe) ni même les difficultés de l'immobilier et de l'économie en Chine n'ont gâché la fête. Ainsi, un certain nombre d'indices (Dow Jones, Dax, CAC 40) auront battu des records historiques.

De nombreux thèmes auront animé l'année : l'intelligence artificielle générative, l'IRA aux Etats-Unis, les conflits géopolitiques ou encore celui des médicaments coupe-faim. Le plus important aura été sans conteste celui de l'inflation et de l'orientation restrictive des politiques monétaires visant à la combattre de manière efficace. À ce titre, la réunion du FOMC de décembre a été un point d'orgue. Jerome Powell a laissé entendre que la FED serait prête à ajuster les taux directeurs à la baisse avant que l'inflation n'atteigne 2% et avant que la récession ne sévise. Cela a largement contribué à renforcer la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et une prolongation du cycle. La BCE n'est pas allée aussi loin dans son discours mais les investisseurs anticipent désormais des baisses de taux aussi en Europe en 2024.

La vraie déception de 2023 restera la Chine. Après une politique anti-COVID particulièrement longue et répressive, les investisseurs s'attendaient à une réouverture dynamique de l'économie. Freinée par la faiblesse de la consommation et les difficultés du secteur immobilier, il n'en a rien été. Avec une Europe plus dépendante de la Chine que ne le sont les Etats-Unis, la faiblesse toute relative du pays a impacté négativement les résultats des entreprises européennes. Notons que les minières européennes ont à ce titre souffert puisque la faiblesse de la Chine a tiré à la baisse le prix des principaux métaux, à l'exception le minerai de fer.



Sur l'année, le MSCI EMU Net Return affiche donc une progression de 18,78%. Cette performance s'est établie en 3 temps. Une phase très haussière de janvier à fin juillet alors que les sociétés n'ont cessé de publier de bons résultats dans un contexte macroéconomique plus porteur qu'initialement anticipé, en particulier aux Etats-Unis. Dans un second temps, de fin juillet à fin octobre, une phase de correction s'est opérée, effaçant la majeure partie des gains annuels. Les taux longs ont en effet remonté suite à la publication de chiffres d'inflation encore trop éloignés des cibles espérées par les banques centrales. Enfin, les mois de novembre et décembre ont vu un puissant mouvement haussier de fin d'année, grâce à des chiffres d'inflation clairement plus bas qu'attendus et à un début de changement de discours des banques centrales laissant entrevoir les premières baisses de taux dans le courant de 2024.

En termes de tailles de capitalisation, les très grandes capitalisations affichent une légère surperformance par rapport au reste du marché, l'Euro Stoxx 50 progressant de 19,19% sur l'année. A l'inverse, les petites et moyennes capitalisations restent en retrait et continue de sous-performer, malgré une décote de valorisation historiquement élevée.

En termes de secteurs, la technologie, surtout, à l'image d'ASM International qui progresse de 99,4%, et l'industrie, au travers de la construction et de la défense notamment, affichent les meilleures performances annuelles. À l'opposé, la santé, les utilities ou encore l'énergie présentent les moins bonnes performances. Après une période COVID riche pour ces trois segments, la normalisation des stocks pour la santé ou bien la normalisation du prix de l'électricité et du pétrole expliquent en grande partie leur sous-performance.

Enfin, en termes de style, après une année 2022 marquée par la surperformance de la *value*, la croissance affiche une hausse légèrement plus forte en 2023.

Les Marchés Taux

Au premier trimestre 2023, les banques centrales ont poursuivi leur cycle de resserrement monétaire. La BCE a augmenté de 50 bps ses taux directeurs en février et en mars pour positionner son principal taux directeur à 3%. Aux Etats-Unis, le rythme était désormais plus modéré, avec deux hausses de 25 bps. Le pic d'inflation semblait dépassé mais l'inflation sous-jacente accélérât toujours. Par ailleurs, la zone euro semblait éviter la récession dans un contexte économique favorable marqué par la réouverture économique de la Chine. Les deux premiers mois de l'année étaient donc bénéfiques aux actifs risqués et ont vu les spreads de crédit se resserrer. En mars, une banque régionale américaine, la Silicon Valley Bank, a fait faillite en raison d'une perte liée à une moins-value sur son portefeuille obligataire. Le cycle agressif de hausse des taux faisait sa première victime. Outre ses répercussions sur d'autres banques régionales américaines (First Republic, Signature Bank), cette crise va entraîner la chute de Crédit Suisse. Les banques centrales ont promptement réagi (reprise de SVB, garantie des dépôts, mise en place de facilités de crédit) et ont réussi à éteindre l'incendie. Suite à cette crise, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'économie mondiale via l'octroi de crédits, le marché anticipait que le cycle de hausse des taux était désormais terminé aux Etats-Unis et serait limité à 50 bps en Europe. Le taux à 10 ans allemand, après avoir atteint 2.75% début mars s'inscrivait à 2,29% fin mars. Les spreads de crédit terminaient le trimestre sur les niveaux de début d'année. Ils abandonnaient donc le resserrement des deux premiers mois de l'année mais limitaient les dégâts.

Au deuxième trimestre 2023, les banques centrales ont continué d'insister sur les pressions inflationnistes alors que l'inflation confirmait une tendance à la décélération. Ainsi, la BCE a monté ses taux pour un total cumulé de 75 bps malgré le ralentissement économique. De plus, La BCE a repris plus de 400 milliards d'euros de liquidités via les TLTRO. Aux Etats-Unis, l'imbrroglio du relèvement du plafond de la dette a finalement trouvé une issue permettant au Trésor d'éviter un 'shutdown' de l'administration. La Fed a monté ses taux à deux reprises durant le trimestre tout en initiant le principe de pause entre les hausses. Aux Etats-Unis, alors que la hausse des prix demeurait malgré tout assez forte, la conséquente épargne accumulée par les ménages durant l'ère covid commençait à se tarir et les défauts sur les prêts automobiles, ainsi que sur les cartes de crédit se redressaient. En Chine, la reprise tant attendue n'a finalement pas eu lieu. Le Politburo s'est réuni en sommet pour étudier les pistes de relance alors que les firmes étrangères quittent le pays ou arrêtent d'y investir, le fruit du passage de 'mondialisation' à 'régionalisation'. Les PMI étaient dorénavant en dessous de 50 points dans l'industrie et les services semblaient en lente expansion alors que la consommation faiblissait. À l'aube de l'été, l'activité ainsi que la dynamique des prix flanchaient aussi bien en Asie qu'en Europe tandis que les Etats-Unis continuaient à faire cavalier seul.

Dans ce contexte, les taux longs en zone euro ont évolué dans un range étroit dans un environnement de faible volatilité. Le marché des obligations privées s'est bien tenu, les spreads de crédit étant globalement stables.



Durant le troisième trimestre 2023, la baisse de l'inflation s'est poursuivie mais cette dernière est restée à des niveaux trop éloignés des cibles des banques centrales, c'est-à-dire supérieure à 4% en Europe et à 3% aux Etats-Unis. Les banques centrales ont donc logiquement poursuivi leur cycle de hausse des taux. En Europe, la BCE a monté deux fois ses taux directeurs de 25 bps en juillet et en septembre pour fixer le taux de refinancement à 4,5%. Aux Etats-Unis, une hausse unique a eu lieu en juillet, de 25 bps pour les fixer à 5,5%. La FED a alors indiqué qu'elle devenait « data dependant » laissant augurer la fin de son cycle de hausse des taux. Durant l'été, dans un contexte d'inflation en baisse mais de façon modérée et de chiffres économiques résistants, en particulier aux Etats-Unis, les taux longs sont restés sous pression haussière. Le taux 10 ans américain a ainsi dépassé les 4,50% en septembre revenant ainsi à ses niveaux d'avant la crise des subprimes. En Europe, le taux 10 ans allemand est passé de 2,47% à 2,84%. Face à des conditions de financement plus restrictives, les actifs risqués ont souffert et les obligations privées sous-performé. La déception macroéconomique est à chercher du côté de la Chine dont le redémarrage est resté décevant pénalisé par la lourde chute de son marché immobilier.

Le dernier trimestre de 2023 a été marqué par une nette détente des conditions de financement. Si la croissance est restée solide aux Etats-Unis, l'économie européenne s'est contractée comme l'indiquait des PMI inférieurs à 50 que ce soit pour le secteur manufacturier ou les services. Dans le même temps, l'inflation s'inscrivait résolument à la baisse dans toute ses composantes : 3,1% aux Etats-Unis et 2,4% en Europe en novembre. Cela a permis aux banquiers centraux de tenir un discours plus optimiste lors de leur dernière réunion de l'année en décembre. Le combat contre cette dernière semblant remporté, le marché s'est focalisé sur les futures baisses de taux à venir en 2024 ce qui a entraîné une nette détente des conditions de financement. Sur ce point, les anticipations de baisse nous ont semblé exagérées. Les membres de la Fed tablaient sur trois baisses des taux en 2024 et le marché sur au moins six baisses. En Europe, bien que la BCE ait accéléré l'arrêt des achats d'obligations (PEPP), le marché anticipait également un « pivot » rapide de la politique monétaire. Les taux 10 ans allemand perdait plus de 80 bps et s'inscrivait à 2,02% fin décembre. Parallèlement, l'euphorie gagnait les actifs risqués avec un net resserrement des spreads de crédit et du spread de l'Italie contre Allemagne.



Le Mot du gérant

Ce fonds est un fonds nourricier. La stratégie de gestion est donc identique à celle du fonds maître, Sienna Actions Monde.

L'année 2023 aura fait face à un environnement économique et financier toujours volatil compte tenu de l'enlèvement de la guerre en Ukraine, et des tensions sur les prix énergétiques en début d'année. Au 2^e trimestre, le système financier a été secoué par la faillite de certaines banques régionales aux États-Unis et les difficultés en Europe de la banque Crédit Suisse. Les marchés financiers ont été aussi perturbés par la poursuite de la hausse forte et rapide des taux directeurs des banques centrales. À cela, sont venus s'ajouter les problématiques géopolitiques avec la guerre entre Israël et le Hamas en fin d'année. Malgré ce contexte incertain, les Bourses se sont montrées résilientes, notamment en fin d'année, anticipant une baisse rapide de l'inflation et l'amélioration des perspectives économiques. Les marchés actions, clôturent l'année 2023 en forte hausse. Le CAC 40 termine à +14,7%, l'indice EuroStoxx 50 à +17,4%, le Dow Jones américain et le Nikkei gagnent respectivement +13,4% et +28,2%. À l'origine de ce retour de l'appétit pour le risque, l'anticipation d'une baisse des taux directeurs des banques centrales plus précoce qu'attendu, compte tenu du reflux de l'inflation. En comparaison le fonds Sienna actions monde affiche une performance supérieure à son indice de référence à +17,82% nette de frais de gestion pour l'année 2023.

Concernant les perspectives pour l'année 2024. Au cours des prochains mois, l'inflation devrait se rapprocher des cibles des banques centrales. La prochaine étape sera la baisse progressive des taux d'intérêt. De fait nous n'anticipons pas une récession mondiale mais une amélioration graduelle des perspectives de croissance. En Zone Euro, la demande des ménages restera soutenue compte tenu de la hausse des revenus réels et d'un taux de chômage qui reste bas. Sans oublier l'amélioration attendue des conditions financières et bancaires pour les ménages comme pour les entreprises. Des entreprises qui profiteront d'ailleurs aussi de la reprise du cycle industriel : c'est-à-dire la fin du déstockage, et de la poursuite de la diffusion des plans de relance des États, comme le plan Next Génération EU. Aux États-Unis la croissance restera résiliente compte tenu de la normalisation de l'inflation, de la baisse des taux de la banque centrale américaine et du retour des bénéfices des entreprises sur une tendance à la hausse. L'activité se redresse dans l'industrie et résiste dans les services.

Les principaux actifs financiers ont un potentiel de performance favorable en 2024. Les signes de modération de l'inflation, la baisse des taux des banques centrales, et l'atterrissage en douceur de l'économie mondiale, devraient être favorables aux marchés actions, même s'ils ont déjà intégré une grande partie de ces éléments dans leurs cours. Nous restons néanmoins optimistes pour 2024 avec une poursuite de la hausse, à un rythme plus modéré.

Concernant la gestion du fonds ci-dessous la stratégie appliquée par l'équipe de gestion sur l'ensemble des mois de l'exercice :

Janvier 2023

En ce début d'année, on note plusieurs éléments positifs : la décélération de l'inflation incitant les Banques centrales à modérer le rythme de relèvement de leurs taux d'intérêt, la réouverture de l'économie chinoise et des températures plus élevées que la normale cet hiver, permettant une rechute des prix de l'énergie. Avec ces bonnes nouvelles pour l'économie, les indices EuroStoxx 50 et S&P 500 gagnent respectivement 9,75% et 6,30% sur le mois. Au niveau sectoriel, les secteurs Transport & loisirs et Technologique surperforment avec une performance de +15%. À l'inverse le secteur de la Santé plus défensif est resté inchangé. Après ce rallye boursier il nous semble que les marchés actions notamment européens, sont désormais arrivés sur des niveaux de valorisation élevés. De plus, la croissance des bénéfices des entreprises pourrait diminuer cette année car la baisse de pouvoir d'achat des ménages impactera la consommation. Dans ce contexte, nous renforçons notre position en OPCVM actions européennes au détriment d'un tracker sur l'indice EuroStoxx 50. Nous pensons que la gestion de conviction aura une meilleure performance que la gestion passive en 2023.



Février 2023

Alors que les données sur l'activité économique et la consommation continuent de tenir des deux côtés de l'Atlantique, les chiffres d'inflation ressortent quant à eux plus élevés. Dans ce contexte, la Fed et la Banque centrale européenne sans surprise ont continué d'augmenter leurs taux d'intérêts. En conséquence, sur le marché obligataire, les taux longs européens ont atteint un plus haut de 12 ans. A l'inverse on observe une certaine résilience des marchés d'actions. Celle-ci s'explique par une bonne saison de publications résultats du 2e trimestre 2022 des entreprises, démontrant que la situation n'est pas aussi alarmante que l'on ne le craignait. Les indices EuroStoxx 50 et Cac 40 gagnent respectivement 1.9% et 2.6% sur le mois à l'inverse le S&P 500 perd 2.4%. Au niveau sectoriel, les valeurs bancaires et Telecom surperforment avec une performance de +6 et +5% à l'inverse les valeurs immobilières sous-performent à -2% impactées par la hausse des taux d'intérêts. Nous gardons notre biais cyclique et notre surexposition aux valeurs européennes et chinoises.

Mars 2023

La mise en faillite de trois banques régionales américaines a ravivé les souvenirs de la crise financière de 2008, faisant notamment craindre un « effet domino ». L'action rapide de la banque centrale américaine et de l'état américain a permis d'éviter le risque systémique. De son côté le secteur bancaire européen reste bien armé, avec une exposition faible aux problématiques des banques régionales américaines et des règles macroprudentielles nettement renforcées ces dernières années. Les indices EuroStoxx 50 et S&P 500 gagnent respectivement +2% et +3,7% sur le mois. Au niveau sectoriel, les valeurs technologiques et santé surperforment +6 et +4%. A l'inverse, les valeurs bancaires sous-performent à -13%. Nous avons profité de la baisse de ce secteur pour initier une exposition (à très bon prix) aux valeurs bancaires de la zone euro. Du côté macroéconomique, après une longue période de ralentissement, l'activité économique semble redémarrer un peu partout dans le monde. En Inde, les statistiques économiques depuis le début de l'année sont très positives. Nous avons décidé de constituer une position sur l'indice actions MSCI India.

Avril 2023

Les données macroéconomiques en termes de croissance s'améliorent un peu partout dans le monde. Ces évolutions indiquent que les économistes ont été trop pessimistes au sujet de l'activité mondiale, alors que la conjoncture tend à s'améliorer. Sur le mois d'avril, les marchés actions ont bien résisté au choc lié au stress bancaire. Ils ont récupéré totalement leurs performances négatives de l'année 2022. Les indices EuroStoxx 50 et Cac 40 gagnent respectivement 16% et 17% depuis le début de l'année. Les investisseurs intègrent maintenant le scénario « parfait » caractérisé par une inflation en recul, la fin du cycle de remontée des taux des banques centrales et une croissance économique faible mais sans récession. Au niveau sectoriel, les valeurs défensives de l'immobilier et de la santé surperforment +6 et +5%. A l'inverse, les valeurs technologiques sous-performent à -4,4% sur le mois. A ce propos, nous prenons nos profits sur notre position tactique sur les valeurs de croissance américaines (indice Nasdaq couvert du risque de change). Ceci compte tenu de l'envolée récente de l'indice de plus de 19% depuis son dernier point bas de la fin du mois de décembre dernier.

Mai 2023

L'activité mondiale s'est quelque peu améliorée. Cela est le résultat de plusieurs facteurs : la réduction du risque de récession en Europe comme aux Etats-Unis ; l'atténuation des coûts de production et de la contrainte énergétique ; le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement ; la réouverture de la Chine ; la résilience des marchés du travail et des dépenses des ménages. Sur ce dernier point, le moral des ménages se redresse assez nettement ces derniers mois dans quasiment tous les pays. Cette évolution reflète la baisse des prix de l'énergie et la robustesse du marché de l'emploi. Cependant, les nuages s'accumulent sur l'industrie qui est en quasi-récession au niveau mondial. Les entreprises manufacturières restent toujours prudentes (embauches réduites, modération de l'investissement, politique délibérée de déstockage). Dans ce contexte, les marchés actions sont restées stables. Au niveau sectoriel, les valeurs technologiques et automobiles gagnent en moyenne +7 et +5%. A l'inverse, les valeurs télécoms et immobilières sous-performent à -5% et -9% sur le mois. Dans le fonds, nous gardons nos positions inchangées par rapport au mois dernier.



Juin 2023

Le mois juin a été marqué par des données économiques solides aux Etats-Unis, alors qu'en Zone euro, les signes d'un tassement de l'activité, voire d'une contraction, se sont multipliés et commencent à inquiéter les investisseurs. A ce propos nous gardons notre surexposition sur les actions américaines face à la Zone euro. Pour 2023, les attentes de bénéfices par les analystes financiers nous semblent trop optimistes en Zone euro et trop pessimistes aux Etats-Unis. Nous pensons qu'à ce stade, et en attendant les publications de résultats des entreprises pour le 2e trimestre 2023, les valorisations n'ont plus de potentiel à la hausse sur la Zone euro. Nous restons sous pondérés sur les actions japonaises malgré la récente très bonne performance relative de l'indice Nikkei. La vigueur de l'activité et la confirmation que l'inflation perdurera grâce aux hausses de salaires conduira prochainement la banque centrale japonaise à faire évoluer sa politique monétaire selon nous, ce qui portera la devise japonaise et contribuera à freiner la progression des indices actions japonais. Nous restons surexposés sur les actions indiennes et chinoises.

Juillet 2023

En juillet, les investisseurs ont été attentifs aux réunions des banques centrales et aux statistiques économiques. La FED et la BCE ont relevé les taux, mais sans certitude sur de futures hausses qui dépendront des données économiques. Le PIB américain du T2-2023 est en effet ressorti largement supérieur aux attentes (+2,4 % en rythme séquentiel annualisé vs +1,8 % attendu), renforçant l'optimisme autour d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine sans pour autant alimenter les craintes d'un nouveau durcissement monétaire. Les marchés américains ont surperformé malgré des niveaux de valorisation élevés, soutenus par le secteur technologique. La Banque du Japon a surpris en introduisant plus de flexibilité dans la gestion des taux japonais, en réponse aux pressions inflationnistes. L'impact sur les actifs japonais a été modéré, avec une progression du Topix. Les marchés chinois ont été soutenus par les annonces du gouvernement concernant l'immobilier, entraînant une surperformance de l'indice Hang Seng. Enfin, les prix du pétrole ont augmenté, dépassant les 85 \$/b, grâce à des facteurs favorables du côté de l'offre (recul des exportations maritimes russes, réduction de la production saoudienne) et de la demande (résilience aux États-Unis, dynamisme du secteur aérien et importations solides en Chine). Dans ce contexte, les marchés actions ont continué de progresser : +17,55 % et +14,31 % depuis le début de l'année pour le S&P 500 et l'Euro Stoxx 50 respectivement. Nous maintenons nos positions inchangées, et notamment une surexposition aux actions américaines, chinoises et indiennes.

Aout 2023

Le ralentissement de l'activité économique mondiale est en place. Néanmoins, notre scénario de gestion ne prévoit pas une récession. Nous anticipons une poursuite de la désinflation et la fin du cycle de hausse des taux d'intérêt des banques centrales. La résilience du marché du travail, le surplus d'épargne des ménages, la résistance de la profitabilité des entreprises permettront un atterrissage en douceur de l'économie. Dans ce contexte, concernant la gestion du fonds : au niveau géographique ; nous prenons nos profits sur notre surexposition en actions américaines pour revenir à neutre. En arbitrage, nous passons de neutre à surpondéré sur les actions de la zone euro. Après la récente correction, les valorisations redeviennent attractives. Nous initions une position sur les actions brésiliennes. Le Brésil affiche une valorisation attractive. Compte tenu de la baisse de l'inflation, la banque centrale a commencé à baisser ses taux. A ceci vient se rajouter le plan de relance massif du président Lula estimé à 350 Mds\$. Nous restons sous pondérés sur les actions japonaises malgré la récente très bonne performance relative de l'indice Nikkei.

Septembre 2023

Aux Etats-Unis, les données économiques récentes montrent une certaine résilience de l'économie. En Chine l'activité ralentit, et le retour de la crise immobilière fait monter la tension d'un cran. Dans la zone euro, l'économie stagne car l'activité dans le secteur des services rejoint les perspectives déjà faibles de l'industrie manufacturière, mais l'amélioration récente de la confiance des consommateurs devrait permettre d'éviter une récession. Globalement, l'inflation ne progresse plus dans le monde. Malgré tout, pour des banques centrales, l'inflation « reste trop élevée ». Elles sont donc disposées à relever encore leurs taux d'intérêts, si nécessaire. Dans ce contexte les indices actions S&P 500 et EuroStoxx 50 ont baissé de -1,5% et - 3,8%. Au niveau sectoriel, les valeurs défensives de l'Energie et de la Santé surperforment +2 et +0,5%. A l'inverse, les investisseurs prennent des profits sur les valeurs Automobile et Transport & loisirs à - 7% et -6% sur le mois. Sur les devises, nous profitons de la récente hausse du dollar pour le vendre par rapport à l'euro. Concernant le reste du fonds nous gardons nos positions inchangées.



Octobre 2023

Le mois d'octobre a connu des séances boursières difficiles. Sans surprise, les indices actions terminent le mois en baisse, marqués par des inquiétudes sur la croissance économique mondiale, des taux d'intérêts obligataires qui connaissent des niveaux records, de nouvelles tensions géopolitiques avec le conflit du Proche Orient et une hausse des cours du pétrole. Les indices actions S&P 500 et EuroStoxx 50 ont baissé de -2,1% et - 2,6%. Au niveau sectoriel, les valeurs défensives de l'Energie et les valeurs technologiques surperforment avec -1.1% et -1.6%. A l'inverse, les investisseurs prennent des profits sur les valeurs Automobile et Transport & loisirs à - 8,2% et -6,1% sur le mois. Dans ce contexte pour réduire l'exposition aux actifs risqués du fonds nous avons pris nos profits sur notre surexposition sur le secteur bancaire de la Zone Euro. Les valeurs bancaires se sont bien valorisées ces derniers mois. Depuis le début de l'année, elles ont surperformé les marchés actions. Le rattrapage en termes de valorisation est quasiment achevé. La fin du resserrement monétaire des banques centrales pourrait pénaliser le secteur aux yeux des investisseurs.

Novembre 2023

En cette fin de mois de novembre, les indices actions mondiaux ont enregistré leur troisième semaine consécutive de hausse. Les indices EuroStoxx 50 et Cac 40 reviennent sur leur plus haut niveau depuis le début de l'année avec une performance à respectivement +18% et +16%. Les investisseurs anticipent le scénario parfait pour l'année 2024. Redressement rapide de l'économie mondiale, poursuite du mouvement de désinflation redonnant du pouvoir d'achat aux ménages et alimentant les anticipations de voir les banques centrales baisser rapidement leurs taux directeurs. Dans ce contexte les indices actions S&P 500 et EuroStoxx 50 progressent sur le mois de +9% et +8%. Toujours dopés par les valeurs technologiques +15% et immobilière +15%. A l'inverse, les valeurs matériaux de base à - 6% sous-performent. Nous avons décidé tactiquement de réduire le risque du fonds en prenant nos profits sur nos expositions aux actions indiennes et brésiliennes. Nous avons vendu la totalité de ces deux investissements pour les réallouer sur les actions américaines.

Décembre 2023

Le dernier mois de l'année prend fin sur un mouvement de hausse d'appétit pour le risque sur les marchés financiers. Les indices actions EuroStoxx 50, CAC 40, S&P 500 finissent l'année sur des sommets historiques après un rallye de fin d'année qui a débuté à la fin du mois d'octobre dernier. Les investisseurs anticipent la poursuite de la désinflation et une baisse des taux d'intérêts des Banques centrales dès le premier semestre 2024. Cela accredit la thèse d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale et non d'une récession. A l'inverse, les indices actions chinois sont les seuls à accuser une forte chute en 2023. Pourtant, les différentes mesures prises par Pékin pour soutenir l'économie sont visibles dans les statistiques. L'investissement immobilier montre des signes de stabilisation. La production industrielle et surtout les ventes au détail se redressent nettement depuis 3 mois. L'économie chinoise devrait connaître des conditions plus favorables en 2024. Nous décidons d'augmenter l'exposition du fonds aux actions chinoises compte tenu de leur valorisation relative attractive et des perspectives bénéficiaires favorables.

Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2023 :

- Effectif moyen de MHGA (désormais SIENNA GESTION) : 70,58 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 5 530 132,10 €
- Rémunération annuelle brute variable : 864 640,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 29
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 153 129,13 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 16 personnes en 2022 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».



Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : Sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 29/12/2023 est égal à 99,03 % de l'actif net.

Actif moyen

	A	B	Total
Actif net moyen	103 580 175,26	2 422 346,65	106 002 521,91

Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice

	A	B
Frais de fonctionnement et de gestion	0,20%	0,20%
dont :		
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	0,20%	0,08%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%	0,12%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	1,52%	1,52%
Ce coût se détermine à partir :		
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,52%	1,52%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPC investisseur	0,00%	0,00%
Autres frais facturés à l'OPC	0,00%	0,00%
Ces autres frais se composent en :		
- commissions de surperformance	0,00%	0,00%
- frais de transaction	0,00%	0,00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	1,72%	1,60%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%	0,12%

L'ensemble des frais est exprimé en % annualisé de l'actif moyen de l'OPC = Valeur moyenne sur l'exercice de l'actif calculé aux dates d'établissement de la VL.

ETATS FINANCIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 29 DECEMBRE 2023**

Fonds Commun de Placement d'entreprise EPSENS ACTIONS MONDE

SIENNA GESTION
18 Rue de Courcelles, 75008 Paris.

Aux porteurs de parts du FCPE EPSENS ACTIONS MONDE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EPSENS ACTIONS MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du FCPE, à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des

comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

V - Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la société de gestion doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la Société de Gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 avril 2024

ARCADE FINANCE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Représentée par Geneviève BRICE

EPSENS ACTIONS MONDE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	120 401 888,39	93 475 296,37
OPC MAÎTRE	120 401 888,39	93 475 296,37
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	82 288,19	39 581,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	82 288,19	39 581,53
COMPTES FINANCIERS	1 126 744,62	368 278,92
Liquidités	1 126 744,62	368 278,92
TOTAL DE L'ACTIF	121 610 921,20	93 883 156,82

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 542 221,48	92 950 924,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 244 639,43	1 059 706,64
Résultat de l'exercice (a,b)	-206 941,02	-194 618,82
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	121 579 919,89	93 816 012,00
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	31 001,31	67 144,82
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 001,31	67 144,82
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	121 610 921,20	93 883 156,82

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 047,38	874,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	14 047,38	874,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 380,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 380,14
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	14 047,38	-1 505,49
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	208 645,17	174 175,04
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	2 923,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-194 597,79	-172 757,20
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-12 343,23	-21 861,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-206 941,02	-194 618,82

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Parts A :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème	Prise en charge par le Fonds/Entreprise
1	Frais de gestion financière		Actif net	0,20 % maximum l'an	Fonds
2	Frais de fonctionnement et autres services		Actif net	0,10% maximum l'an (taux forfaitaire)	Fonds
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion	Actif net	2,50 % maximum l'an	Fonds
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant	Néant

Part B :

	Frais facturés		Assiette	Taux barème	Prise en charge par le Fonds/Entreprise
1	Frais de gestion financière		Actif net	0,20 % maximum l'an	Entreprise
2	Frais de fonctionnement et autres services		Actif net	0,10% maximum l'an (taux forfaitaire)	Entreprise
3	Frais indirects maximum	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant	Néant
	(commissions et frais de gestion)	Frais de gestion	Actif net	2,50 % maximum l'an	FCPE
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant	Néant

* Les frais de fonctionnement et autres services incluent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Frais liés aux teneurs de comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Les frais de gestion de la part A sont pris en charge par le FCPE (selon les accords dans l'Entreprise).

Les frais de gestion directs de la part B sont pris en charge par chaque Entreprise adhérente (selon les accords dans l'Entreprise) et sont facturés trimestriellement.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 1200 euros, ils sont pris en charge par le fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "A	Capitalisation	Capitalisation
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "B	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	93 816 012,00	87 544 906,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	30 612 080,53	40 510 642,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-19 817 588,70	-22 808 638,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 143 566,72	920 139,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 020 447,13	-12 178 279,87
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	23 245 126,27	7 224 679,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 224 679,14	-19 402 959,01
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-194 597,79	-172 757,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	121 579 919,89	93 816 012,00

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

DÉTAIL DES COLLECTES^(*)

	29/12/2023	30/12/2022
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	30 612 080,53	40 510 642,60
Versements de la réserve spéciale de participation	6 743 298,88	6 173 456,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	4 338 171,36	4 563 027,47
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	2 599 595,22	2 234 334,71
Abondements de l'entreprise	3 743 035,76	3 059 708,93
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	13 187 979,31	24 480 115,49
Transferts provenant d'un CET	0,00	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>41 599,21</i>	<i>74 728,90</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	19 817 588,70	22 808 638,91
Rachats	6 204 534,86	5 990 049,59
Transferts à destination d'un autre OPC	13 613 053,84	16 818 589,32

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	82 288,19
TOTAL DES CRÉANCES		82 288,19
DETTES		
	Rachats à payer	12 059,22
	Frais de gestion fixe	18 942,09
TOTAL DES DETTES		31 001,31
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		51 286,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part EPESENS ACTIONS MONDE "A		
Parts souscrites durant l'exercice	586 755,22200	29 358 571,24
Parts rachetées durant l'exercice	-394 200,65000	-19 506 371,52
Solde net des souscriptions/rachats	192 554,57200	9 852 199,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 201 237,43650	
Part EPESENS ACTIONS MONDE "B		
Parts souscrites durant l'exercice	30 906,24000	1 253 509,29
Parts rachetées durant l'exercice	-7 797,31700	-311 217,18
Solde net des souscriptions/rachats	23 108,92300	942 292,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	71 467,70300	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part EPESENS ACTIONS MONDE "A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EPESENS ACTIONS MONDE "B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	29/12/2023
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	206 895,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 749,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			120 401 888,39
	FR0010408211	SIENNA ACTIONS MONDE	120 401 888,39
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			120 401 888,39

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-206 941,02	-194 618,82
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-206 941,02	-194 618,82

	29/12/2023	30/12/2022
Parts EPSSENS ACTIONS MONDE "A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-205 358,61	-194 608,64
Total	-205 358,61	-194 608,64

	29/12/2023	30/12/2022
Parts EPSSENS ACTIONS MONDE "B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 582,41	-10,18
Total	-1 582,41	-10,18

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 244 639,43	1 059 706,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 244 639,43	1 059 706,64

	29/12/2023	30/12/2022
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 213 229,05	1 039 768,38
Total	1 213 229,05	1 039 768,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	31 410,38	19 938,26
Total	31 410,38	19 938,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	32 345 692,20	69 723 926,32	87 544 906,29	93 816 012,00	121 579 919,89
Parts EPSSENS ACTIONS MONDE "A en EUR					
Actif net	31 539 197,37	68 838 774,02	86 361 952,71	92 049 124,78	118 508 521,37
Nombre de titres	724 866,69510	1 677 371,32690	1 652 323,80950	2 008 682,86450	2 201 237,43650
Valeur liquidative unitaire	43,510	41,039	52,266	45,825	53,837
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,96	-0,13	1,20	0,51	0,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,08	-0,08	-0,09	-0,09	-0,09
Parts EPSSENS ACTIONS MONDE "B en EUR					
Actif net	806 494,83	885 152,30	1 182 953,58	1 766 887,22	3 071 398,52
Nombre de titres	23 388,94600	27 158,80700	28 442,17200	48 358,78000	71 467,70300
Valeur liquidative unitaire	34,481	32,591	41,591	36,537	42,976
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,76	-0,11	0,96	0,41	0,43
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SIENNA ACTIONS MONDE	EUR	472 868,93562	120 401 888,39	99,03
TOTAL FRANCE			120 401 888,39	99,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			120 401 888,39	99,03
TOTAL Organismes de placement collectif			120 401 888,39	99,03
Créances			82 288,19	0,07
Dettes			-31 001,31	-0,03
Comptes financiers			1 126 744,62	0,93
Actif net			121 579 919,89	100,00

Parts EPESENS ACTIONS MONDE "A	EUR	2 201 237,43650	53,837
Parts EPESENS ACTIONS MONDE "B	EUR	71 467,70300	42,976